

# COMMUNE DE FLEYS

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2009

Sous la Présidence : de M. LAROCHE Claude, Maire

Etaient Présents : LAROCHE Claude, SANSEIGNE Christian, GAUTHERON Cyril, AUFRERE Sébastien, COLLON Xavier, AUFRERE Stéphane, NICOLLE Charly, VENON Jérémy, BONNET Romain, LAROCHE Nicolas, DELAITRE Olivier

Secrétaire de Séance : SANSEIGNE Christian

### POINT SUR LE PROJET DE DEVIATION

**En présence de M. PIANON Maurice Conseiller Général, Mrs SEMENCE ET PHILIPPON du Conseil Général.**

Situation financière difficile, les gros projets structurants sont retardés.

Trois tracés avaient été établis, aucun n'est retenu à ce jour, il est souhaitable de proposer 5 tracés pour étude.

M. PIANON estime qu'il faut retravailler le tracé N° 1 qui avait été établi et qui est la préférence du conseil municipal.

La priorité actuellement est de sécuriser la traversée du village.

### COURRIER DE M. DELHAYE

Le maire fait part à l'assemblée d'un courrier recommandé de M. DELHAYE demandant l'aménagement du chemin menant au bungalow situé au lieudit « La Fonte » et fait part de sa démarche auprès d'E.D.F pour l'installation de l'électricité.

A vu des problèmes déjà rencontrés par les analyses d'eau de la source alimentant la commune, compte tenu que cette construction illégale (sans permis de construire) ne disposant d'aucune installation sanitaire est située juste sur la source et d'autre part est concernée par les risques établis dans le plan des risques naturelles prévisible.

Le conseil municipal décide :

D'interdire l'usage d'habitation de cette construction

Demande que toutes les démarches soient entreprises pour sa démolition.

Informe les services de la D.D.E.A. et de la D.D.A.S.S

Une lettre recommandée sera adressée à M. DELAHAYE pour l'informer de ces décisions.

Le Maire  
Cl. LAROCHE

